



Conférence générale

38^e session, Paris 2015

apx

United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Commission APX

38 C/COM.APX/1 Prov.
1^{er} novembre 2015
Original anglais

CALENDRIER PROVISOIRE DES TRAVAUX DE LA COMMISSION APX

Salle XI

Mercredi 4 novembre : 10 heures **(1^{re} séance)**

Élection du bureau de la Commission :

- Vice-Présidents
- Rapporteur

Organisation des travaux de la Commission :
adoption du calendrier des travaux de la Commission

Point 1.3 Rapport de la Directrice générale sur les communications
reçues des États membres invoquant les dispositions de
l'article IV.C, paragraphe 8 (c), de l'Acte constitutif

[Établissement d'un Groupe de travail sur le point 1.3
relatif au droit de vote]¹

Point 5.4 Révision du mandat du Comité consultatif de surveillance

Documents

38 C/NOM/1 et Add.

38 C/COM.APX/1 Prov.

38 C/10 et Add.

38 C/52

¹

La date limite pour la soumission des communications reçues des États membres invoquant les dispositions de l'article IV.C, paragraphe 8 (c) est fixée au 6 novembre à 10 heures (heure de Paris). À réception de ces communications, le Groupe de travail sur le point 1.3 relatif au droit de vote se réunira du mercredi 4 novembre au vendredi 6 novembre en salle X bis ; les horaires des réunions seront communiqués aux États membres concernés. Il est prévu que le Groupe de travail sur le point 1.3 présente son rapport à la Commission APX à sa 5^e réunion le vendredi 6 novembre après-midi. Le Président de la Commission APX présentera ensuite le rapport sur le point 1.3 à la Plénière.

Jeudi 5 novembre : 10 heures
(2^e séance)

Point 11.2	Mandat du Comité du Siègre	38C/21
Point 11.1	Rapport de la Directrice générale, en coopération avec le Comité du Siègre, sur la gestion de l'ensemble des bâtiments de l'UNESCO	38 C/44 Parties I et II
Point 5.6	Définition des régions en vue de l'exécution par l'Organisation des activités de caractère régional	38 C/58
Point 10.4	Rapport de la Directrice générale sur la situation de la Caisse d'assurance-maladie (CAM)	38 C/43

Jeudi 5 novembre : 15 heures
(3^e séance)

Point 10.1	Statut et Règlement du personnel	38 C/40
Point 10.2	Traitements, allocations et prestations du personnel	38 C/41
Point 10.3	Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et désignation de représentants des États membres au Comité des pensions du personnel de l'UNESCO pour 2016-2017	38 C/42 Parties I et II

Vendredi 6 novembre : 10 heures
(4^e séance)

Point 3.1	Méthodes de préparation du budget, prévisions budgétaires pour 2016-2017 et techniques budgétaires	38 C/5 et Addenda
Point 3.5	Adoption du plafond budgétaire provisoire	38 C/46 (pendant la session)
Point 3.2	Examen et adoption du Projet de budget pour 2016-2017	38 C/5 et Addenda 38 C/6 et Addenda (1, 2, 3) 38 C/8
	Projets de résolution proposés par l'Argentine et la Chine	38 C/DR.1 38 C/DR.13
	<ul style="list-style-type: none"> • Titre I : Politique générale et Direction • Titre II.A : Institut de statistique de l'UNESCO Gestion des bureaux hors Siège • Titre II.B : Coordination et suivi de l'action en faveur de l'Afrique Coordination et suivi de l'action visant à appliquer la priorité Égalité des genres Action de l'UNESCO face aux situations de post-conflit et de post-catastrophe Planification stratégique, suivi de l'exécution du programme et élaboration du budget Gestion des connaissances à l'échelle de l'Organisation Relations extérieures et information du public 	

Vendredi 6 novembre : 15 heures
(5^e séance)

Point 3.2	(Suite)	38 C/5 et Addenda 38 C/6 et Addenda (1, 2, 3) 38 C/8
	<ul style="list-style-type: none"> • Titre II.C : Programme de participation et bourses • Titre III.A : Gestion des ressources humaines • Titre III.B : Gestion financière • Titre III.C : Gestion des services de soutien • Titre III.D : Gestion des systèmes d'information et des communications 	
Point 1.3	(Suite)	38 C/10 et Add.
	<p>Rapport de la Directrice générale sur les communications reçues des États membres invoquant les dispositions de l'article IV.C, paragraphe 8 (c), de l'Acte constitutif</p> <p>[Rapport du Groupe de travail sur le Droit de vote]²</p>	
Point 3.4	Préparation du Projet de programme et de budget pour 2018-2021 (39 C/5)	38 C/7

Samedi 7 novembre : 10 heures
(6^e séance)

Point 9.4	Recouvrement des contributions des États membres	38 C/38 et Addenda
Point 9.3	Barème des quotes-parts et monnaie de paiement des contributions des États membres	38 C/37 et Add.
Point 5.8	Gouvernance et procédures et méthodes de travail des organes directeurs de l'UNESCO	38 C/63
Point 8.1	Rapport quadriennal sur le concours apporté à l'action de l'UNESCO par les organisations non gouvernementales	38 C/34 38 C/INF.5

Samedi 7 novembre : 15 heures
(7^e séance)

Point 4.1	Propositions des États membres relatives à la célébration des anniversaires auxquels l'UNESCO pourrait être associée en 2016-2017	38 C/15
Point 4.24	Premier Forum panafricain biennal pour une culture de la paix en Afrique – Biennale de Luanda	38 C/62
Point 4.17	Création d'un Centre panafricain de haut niveau de formation et de recherche pour la culture de la paix en tant que centre de catégorie 2 placé sous l'égide de l'Union africaine et de l'UNESCO	38 C/64

² La date limite pour la soumission des communications reçues des États membres invoquant les dispositions de l'article IV.C, paragraphe 8 (c) est fixée au 6 novembre à 10 heures (heure de Paris). À réception de ces communications, le Groupe de travail sur le point 1.3 relatif au droit de vote se réunira du mercredi 4 novembre au vendredi 6 novembre en salle X bis ; les horaires des réunions seront communiqués aux États membres concernés. Il est prévu que le Groupe de travail sur le point 1.3 présente son rapport à la Commission APX à sa 5^e réunion le vendredi 6 novembre matin. Le Président de la Commission APX présentera ensuite le rapport sur le point 1.3 à la Plénière.

Lundi 9 novembre : 10 heures
(8^e séance)

Point 9.1	Rapport financier et états financiers vérifiés et consolidés concernant les comptes de l'UNESCO pour l'exercice financier clos le 31 décembre 2013, et rapport du Commissaire aux comptes	38 C/35
Point 9.2	Rapport financier et états financiers vérifiés et consolidés concernant les comptes de l'UNESCO pour l'année se terminant le 31 décembre 2014 – Rapport du Commissaire aux comptes	38 C/36 et Add. 38 C/INF.8
Point 5.2	Suivi des recommandations du Corps commun d'inspection (CCI) des Nations Unies relatives aux méthodes de travail des organes intergouvernementaux de l'UNESCO – Rapport du Commissaire aux comptes	38 C/23 38 C/INF.12
Point 5.7	Amendements à l'article 12.10 du Règlement financier	38 C/36 Add
Point 5.5	La transparence à l'UNESCO	--

Lundi 9 novembre : 15 heures
(9^e séance)

Point 9.5	Fonds de roulement : niveau et administration	38 C/39
Point 5.3	Révision des règlements financiers des comptes spéciaux	38 C/51
Point 5.1	Nouvelle présentation des rapports sur l'exécution du programme (documents EX/4) soumis au Conseil exécutif	38 C/22